



SNUipp-FSU 62
16 rue A. Briand
Maison des sociétés bureau 43
62000 ARRAS

Tél/Fax : 03 21 51 72 26
mail : snu62@snuipp.fr
site : <http://62.snuipp.fr>

Conseiller pédagogique

Septembre 2013

Depuis maintenant plusieurs années, les conseillers pédagogiques voient leurs conditions de travail se détériorer (frais de déplacement, salaires, missions, formation continue...). Le problème de la reconnaissance de votre fonction est véritablement posé .

Frais de déplacement : loin d'être à la hauteur !

C'est votre véhicule ! c'est votre assurance !
C'est votre argent ! ça suffit !!!

Ce que pense le SNUipp-FSU 62 : Les frais de déplacement des conseillers pédagogiques doivent être à la hauteur du coût réel de la vie et en quantité suffisante pour vous permettre de mener à bien vos missions sur le terrain.

Salaires : loin d'être à la hauteur !

Pour les conseillers pédagogiques rien n'a changé . Mais les missions, les heures, le volume de travail, les responsabilités augmentent !

Ce que pense le SNUipp-FSU 62 : une hausse significative de vos salaires est nécessaire et l'avancement doit se faire au rythme le plus rapide. Les conseillers pédagogiques ne doivent pas être exclus de l'ISAE.

Il devient clairement impossible de continuer à travailler dans ces conditions.



C'est décidé je me syndique au SNUipp-FSU 62

Les missions se multiplient mais pas les moyens !

Les missions évoluent sans cesse, les besoins sur le terrain sont forts , les urgences et priorités absolues deviennent quotidiennes, le nombre de « dossiers » devient ingérable...

Les conditions matérielles d'exercice (emploi du temps, moyens...) deviennent insupportables

Ce que pense le SNUipp-FSU 62 : il faut que les conseillers pédagogiques puissent avoir le temps et les moyens de se consacrer à leurs véritables missions, avec un budget permettant d'équiper les circonscriptions (matériel informatique, audio-visuel, documentation pédagogique, abonnements). Il est nécessaire de créer de nouveaux postes parce que les conseillers pédagogiques sont des piliers importants, par leur expertise, pour guider les enseignants vers la réussite de tous les élèves

La formation continue : loin d'être à la hauteur !

Pour les collègues en classe, elle est déjà misérable. Pour les conseillers pédagogiques, elle a quasiment disparu.

Ce que pense le SNUipp-FSU 62 : chaque conseiller pédagogique doit avoir droit à une formation continue de haut niveau, effective, et la possibilité de consacrer du temps à la recherche de manière régulière tout au long de sa carrière.

Réagissons, unissons nos forces : le SNUipp-FSU 62 portera vos revendications. Dès à présent, exprimez-vous en nous contactant par mail à snu62@snuipp.fr pour nous faire remonter vos difficultés de terrain et établir ensemble un plan d'action.

